

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Fonds des médias du Canada : Vers une gestion privée des fonds publics



Montréal, le 11 mars 2009 -- L'Alliance québécoise des techniciens de l'image et du son (AQTIS) s'inquiète de l'annonce faite lundi par le ministre Moore de créer le Fonds des médias du Canada et d'en confier les rênes aux grandes entreprises de télédistribution et de cablodistribution. Elle souligne à cet égard qu'il est significatif que cette annonce ait été faite en présence des représentants de ces grandes entreprises sans que les autres partenaires importants de l'industrie y aient été conviés.

L'AQTIS salue toutefois la décision prise par le gouvernement, dans le dernier budget fédéral, de soutenir la production télévisuelle et celle destinée aux nouveaux médias de même que le choix fait par le ministre de ne pas retenir la recommandation du CRTC à l'effet de scinder le Fonds canadien de télévision en deux entités. « Cependant, nous constatons que l'annonce faite lundi par le ministre accorde l'exclusivité aux télédistribeurs et cablodistribueurs dans la gestion des fonds publics du Fonds des médias du Canada et qu'elle met en péril le secteur de la production indépendante en élargissant le financement de ce Fonds aux productions d'entités affiliées aux radiodiffuseurs » a déclaré Brunhilde Pradier, présidente de l'AQTIS.

En annonçant que le conseil d'administration du Fonds des médias sera formé de représentants nommés par le gouvernement et les cinq principaux « bailleurs de fonds » du secteur privé, le ministre Moore agit comme si ces financements étaient de source privée alors qu'ils proviennent des contributions de l'ensemble des Canadiens abonnés aux services de cablodistribution et de télédiffusion satellitaire en vertu de ce qui est imposé par voie réglementaire. Selon l'esprit de la Politique canadienne de la radiodiffusion, ces contributions publiques, auxquelles s'ajoute le financement direct du gouvernement canadien, doivent servir l'intérêt public. En donnant un rôle prépondérant aux grandes entreprises de télédistribution et cablodistribution dans la gestion de ces fonds public, le gouvernement effectue un virage majeur : pour laisser le champ libre aux intérêts d'affaires de ces grandes entreprises, il limite le droit de la population canadienne d'avoir accès à une « ...programmation qui traduise des attitudes, des opinions, des idées, des valeurs et une créativité artistique canadiennes... ».

« Par ailleurs, la décision d'élargir l'admissibilité des fonds aux productions d'entités affiliées aux radiodiffuseurs fera tout sauf « équilibrer les règles du jeu ». Considérant la place qu'on accorde aux grandes entreprises de télédistribution et cablodistribution dans la gestion du Fonds, il y a fort à craindre qu'il en résulte un financement en boucle fermée où les redevances ne serviraient plus qu'à financer les productions de leurs propres entreprises. Les producteurs indépendants pourraient ne plus avoir accès aux espaces de diffusion pour leurs œuvres. On retournerait quelques décennies en arrière avec des productions à la manière SRC ou à la manière TVA. On sacrifierait ainsi ce qui a fait le succès de notre télévision au cours des deux dernières décennies : la diversité, la créativité et le haut niveau de qualité de notre production indépendante » a de plus mentionné madame Pradier.

page 2

« L'AQTIS considère que ces enjeux sont majeurs et souhaite ardemment qu'ils fassent l'objet d'un débat tant au Parlement que dans l'espace public. » de conclure madame Pradier.

À propos de l'AQTIS

L'AQTIS représente plus de 3200 artistes, artisans et techniciens dans plus d'une centaine de métiers différents dans les décors, les maquillages, coiffures, caméra, son, montage, régie, assistance à la réalisation, postproduction, technique, régie TV et production TV.

-30-

Source :

Gaétan St-Antoine

Attaché politique au conseil

AQTIS

514-844-2113

Renseignements :

Diane Jeannotte

Diane Jeannotte Communications

514 284-2860 poste2 ou cellulaire 514 772-8019